



## Credirec/forclusion depuis 1997

Par **gazell**, le **12/10/2009** à **11:32**

Bonjour,

en mars 2009 credirec m envoie un courrier concernant une dette de 3200 euros j ai envoyer  
10 cheques de 200 euros  
il y a 8 jours je recois un nouveau courrier demandant encore 6 cheques afin de solder la dette  
je regarde par hasard sur internet "credirec" et je decouvre tous les temoignages alors je  
demande au tribunal une copie du jugement et il est note que la demande a l epoque de la  
societe cofinoga ( janvier 1997) est atteinte par la forclusion  
a ce jour ils ont encore 3 cheques de 200 euros puis-je faire opposition a ces cheques sans  
avoir de soucis  
merci de m aider